



p.4-5

Actus

Une ambition forte
pour les écoliers

p.7

PISCINE ET SKATEPARK :
VISITE GUIDÉE

p.12

RODÉOS URBAINS :
UN FLÉAU

25 05 G2L-Espace et Vie RCS Angers 488 885 773

Résidence Services Seniors



**LE SÉJOUR TEMPORAIRE
POUR DÉCOUVRIR
UN NOUVEAU STYLE DE VIE**

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
AU 01 89 43 20 06
POUR VISITER LA RÉSIDENCE**

& Espace et Vie Résidence Seniors Espace et Vie
15 rue Gambetta,
78250 MEULAN-EN-YVELINES
espaceetvie.fr/meulan

La Carlina

RESTAURANT - PIZZERIA
01 34 74 44 05 - www.lacarlina.fr



8 Quai Albert Joly 78250 Meulan-en-Yvelines Rejoignez-nous  Restaurant La Carlina

JUSQU'A 75% REMBOURSER PAR L'ETAT  **RGE QUALIBAT**

FORCILIA RAVALEMENT **06 75 03 44 05**
facadier78@gmail.com
www.forcilia-ravalement.fr

RAVALEMENT FAÇADES
(PROJETÉE, BARDAGES, etc...)
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
BRIQUE DE PAREMENT
LOCATION ECHAFAUDAGE

27, Chemin de la Marèche - 78250 TESSANCOURT sur AUBETTE
Siret : RCS Versailles 802 044 677 00028

ENSEMBLE SCOLAIRE MERCIER SAINT-PAUL

Établissement catholique d'enseignement sous contrat
École et collège et depuis 2024 un Lycée à Meulan-en-Yvelines



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Voie générale
Mathématiques - Physique-chimie - NSI
SES - HGGSP - Anglais Monde contemporain

Voie technologique
STMG mercatique

UN LIEU D'ACQUISITION DU SAVOIR
UN LIEU POUR GRANDIR EN HUMANITÉ
UN LIEU D'ÉVEIL SPIRITUEL

Établissement de formation et d'éducation
à caractère familial et à taille humaine.






Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Les communes doivent répondre à un certain nombre d'obligations en matière scolaire, la loi l'impose, mais il leur appartient de proposer ou non des services ou actions visant à améliorer l'accueil des enfants et les accompagner dans leur développement.

Si la restauration, bien que facultative, est proposée presque partout aujourd'hui, le choix qui a été fait par l'équipe municipale est de confier l'animation de la pause méridienne à une équipe de professionnels afin que ce temps ne soit plus un temps d'attente mais un temps d'activités.

De la même manière, une majorité d'écoles maternelles bénéficient d'ATSEM mais beaucoup de Mairies ont mutualisé ces postes. À Meulan, garantir la présence d'une ATSEM dans chaque classe de petite, moyenne ou grande section est un choix politique assumé.

Les efforts déployés sur le temps scolaire comme périscolaire pour sensibiliser à l'environnement et la citoyenneté, favoriser la pratique sportive et culturelle, préparer la transition numérique, témoignent de la volonté de la Municipalité d'investir sur les plus jeunes pour les aider à bien grandir.

Sur l'espace public, la rénovation ou la création d'aires de jeux et d'espaces sportifs en libre accès a toujours été au cœur des priorités des élus pour permettre à chaque enfant de s'épanouir sur son temps libre.

Le projet de démolition-reconstruction du groupe scolaire Paradis, qui nous mobilise depuis quelques années, notamment pour consolider son financement, est exceptionnel par son ampleur et son coût à l'échelle d'une commune de notre strate, mais aussi par les défis techniques à relever (chantier en site occupé). Après plusieurs mois de procédure, 18 candidats, 3 retenus, le jury d'attribution du marché choisira le 18 juin le candidat final qui aura la lourde responsabilité de ce projet. Tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances durant les travaux et offrir à terme un magnifique équipement aux élèves et aux enseignants.

Soyez assurés de la poursuite de notre engagement pour les enfants d'aujourd'hui car ils sont les adultes de demain.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

- p. 4 • Une ambition forte pour les écoliers

Cadre de vie

- p. 7 • Remise en état des trottoirs boulevard Thiers et rue Gambetta
• La voirie rénovée à Paradis
• L'éclairage public poursuit sa transformation énergétique
• Piscine et skatepark : visite guidée
• Une zone bleue bientôt en place aux Annonciade
• Mise en accessibilité des arrêts de bus
• Sécurisation de traversée avenue des Aulnes
- p. 8 • Quoi de neuf rue du Maréchal Foch ?
• Campagne d'harmonisation des bacs
• Pierre à Poisson : espace naturel préservé
• Cimetière : un travail de longue haleine
- p. 9 • Inondations : anticiper pour mieux gérer
• Collecte des encombrants : économie et écologie

Services publics

- p. 10 • La newsletter de la ville !
• Opération Tranquillité Absence (OTA)
• Le permis de louer
- p. 11 • Le LAEP : un lieu pour parler, jouer et créer du lien
• Lingettes : un danger pour nos canalisations
• Le Bus Job Insertion revient à Meulan-en-Yvelines
• Copropriété en sommeil : comment la remettre en route ?

Vie locale

- p. 12 • Rodéos urbains : un fléau.
• La meilleure baguette tradition de France est à Meulan-en-Yvelines !

Vie associative

- p. 13 • Lions Club Meulan - Les Mureaux
• Les Echos de Meulan
• AMMH
• CLC

Retour sur...

- p. 14 • Record de France d'Aviron indoor pour l'AMMH
• Chœur Gospel à la Bergerie
• Les P'tits concerts
• Animation à l'Espace Jeunes – Partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit
• Concert des professeurs du CLC
- p. 15 • Plantation d'arbres avec les écoles, avec le CME et le CMJ
• RPE : Semaine Nationale de la Petite Enfance
• Répétition de l'orchestre philharmonique francilien
• CCAS : Goûter du printemps
• Démonstration de saut à la perche, nouvelle activité, lors de la fête du club d'athlétisme
- p. 16 • Jouons à Berson spécial 0-5 ans
• Jazz à la cave
• Sortie jeunesse au match PSG – Angers
• CCAS : Musée de la Nacre et Musée des Sapeurs-Pompiers
• Semaine sportive et culturelle
• Vacances de l'Espace jeunes
- p. 17 • Animations de Pâques
• Pot de remerciement à la bibliothèque avec les photographes de l'association Clic Triel
• CCAS : Séjour chez les Ch'tis
• Tous en forme au Paradis

Vie municipale

- p. 18 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

- p. 20 • Fête de la musique
• Fête nationale
• Yvelines Ciné
• Les 30 ans du Festival des Fromages

Une ambition forte pour les écoliers

Au même titre que les Départements pour les collèges et les Régions pour les lycées, les communes prennent en charge les écoles publiques en matière de construction, de reconstruction et tous travaux bâtimentaires. Elles en sont propriétaires et en assurent l'équipement, le fonctionnement et l'entretien (achat du mobilier, paiement des fluides, ménage...). La loi leur impose également une participation financière au fonctionnement des écoles privées situées sur leur territoire.

À Meulan-en-Yvelines, au-delà de ces obligations, la Ville a fait le choix de dotations importantes pour les fournitures mais aussi de nombreuses actions favorisant le développement de l'enfant dans les meilleures conditions.

Sur le temps scolaire

Accompagnement des enseignants : des ATSEM impliquées

À Meulan-en-Yvelines, dans chaque classe de maternelle, les enseignants peuvent compter sur le soutien des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles). Véritables piliers du quotidien scolaire, elles accompagnent les enfants tout au long de la journée : de l'accueil du matin aux temps d'apprentissage, des activités manuelles aux moments d'hygiène, sans oublier l'aide à l'habillage, la sieste ou les repas.

Ce binôme enseignant-ATSEM est essentiel pour permettre une attention individualisée et garantir le bon déroulement des activités dans un climat de confiance. Grâce à leur expérience, leur patience et leur sens de l'observation, les ATSEM jouent un rôle clé dans l'autonomie progressive des enfants, tout en assurant leur bien-être physique et émotionnel. Elles contribuent à rendre l'école attractive et chaleureuse, à l'image de l'accueil que Meulan-en-Yvelines souhaite offrir à ses jeunes élèves. L'équipe municipale a conduit l'ensemble des agents vers la professionnalisation (concours, examens professionnels, formations diplômantes...) afin de garantir un service de qualité.

Sport : bouger pour être en bonne santé

À Meulan-en-Yvelines, le sport à l'école est bien plus qu'un simple moment de récréation : il s'agit d'un véritable levier pour l'épanouissement des enfants, à la fois physique, mental et social.

Consciente de ses bienfaits, la Ville intègre pleinement l'activité physique au parcours éducatif. Un éducateur sportif intervient dans les écoles élémentaires pour animer dix séances sportives par classe. Ces séances sont pensées comme des temps d'apprentissage ludiques et progressifs où chaque enfant est invité à se dépasser à son rythme, à développer sa motricité, à apprendre les règles du jeu et du vivre-ensemble etc ...

Une séance spéciale est consacrée à la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique sur la santé pour poser les bases d'une hygiène de vie saine dès le plus jeune âge.

Deux temps forts viennent ponctuer l'année scolaire et sont attendus avec impatience par les élèves :

Le cross scolaire, moment de dépassement collectif et de convivialité, où les enfants de toutes les classes se retrouvent autour d'un objectif commun : courir ensemble, se motiver, encourager les autres et franchir la ligne d'arrivée avec fierté. Les rencontres sportives de fin d'année, organisées sous forme de mini-olympiades, offrent aux enfants l'occasion de tester différentes disciplines, de travailler l'esprit d'équipe et de clôturer l'année dans une ambiance festive.

Culture : le goût de la lecture et du jeu

À Meulan-en-Yvelines, la bibliothèque municipale est un lieu ressource incontournable qui joue un rôle essentiel dans l'éveil culturel des plus jeunes. Bien plus qu'un simple espace de prêt, elle se veut vivante, chaleureuse, pensée pour éveiller la curiosité et nourrir l'imaginaire.

Tout au long de l'année, les bibliothécaires accueillent les classes dans les locaux du Domaine Berson pour des séances de découverte du livre et de l'univers des mots. Mais la bibliothèque va également à la rencontre des enfants dans les écoles, à travers des animations itinérantes. Au programme : lectures d'albums, contes, temps d'échange autour d'un thème, jeux de société éducatifs, etc.



Environnement : sensibiliser les plus jeunes à la planète

À Meulan-en-Yvelines, l'éducation à l'environnement passe par des gestes concrets et des expériences sur le terrain. C'est pourquoi la Ville multiplie les actions pédagogiques :

- Ateliers écocitoyens animés par les agents des Espaces Verts de la Ville,
- Découverte du monde des abeilles à travers les ruches communales,
- Visites des sites d'éco-pâturage,
- Participation à la Journée nationale des forêts, avec plantation d'arbres et sensibilisation à la biodiversité.



Citoyenneté : apprendre à devenir citoyen dès l'école

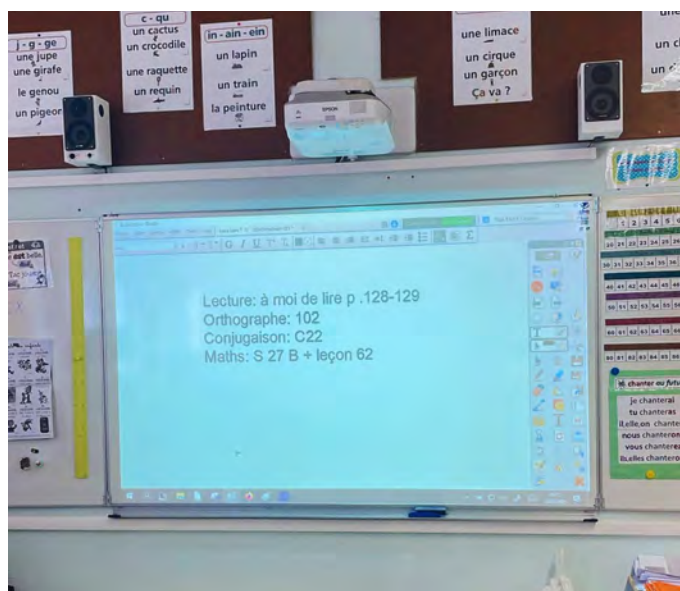
À Meulan-en-Yvelines, la citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge. Chaque année, le Maire rencontre les élèves de CM2 de l'école Pasteur pour leur présenter le fonctionnement d'une commune et les sensibiliser au rôle des élus. De leur côté, les élèves de CM1 rencontrent l'Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la Jeunesse pour échanger sur les valeurs de la République.

À l'école Paradis, les élèves de CE2 découvrent les coulisses de la collectivité lors d'une visite des services municipaux : police municipale, services techniques, rôle des élus... un moment concret pour comprendre les rouages du fonctionnement de leur commune.

La création d'un Conseil Municipal des Enfants renforce cet engagement civique. Ouvert aux élèves de CM1 et CM2 élus par leurs camarades de classe, il permet entre autres de :

- Participer aux cérémonies commémoratives,
- Visiter des institutions comme l'Assemblée nationale ou le Sénat,
- Mener des projets écocitoyens au sein de la commune.

Un Conseil Municipal des Jeunes permet également aux collégiens de s'engager dans la citoyenneté.



Soutien aux projets pédagogiques : des financements conséquents

Convaincue que les apprentissages prennent tout leur sens lorsqu'ils s'ancrent dans des expériences concrètes, la Ville soutient activement les projets pédagogiques portés par les équipes enseignantes.

Chaque année, une enveloppe est allouée au financement des projets de classe, répartie dans les écoles de la commune. Ce soutien permet aux enseignants d'organiser une diversité d'activités complémentaires (sorties, visites...) en lien avec les programmes scolaires. Ces moments privilégiés permettent aux enfants de renforcer leur curiosité, de prendre confiance en eux et de mieux comprendre le monde qui les entoure. Ce soutien financier témoigne de la volonté municipale de rendre l'école vivante, inclusive et accessible à tous, en garantissant que chaque élève puisse bénéficier des mêmes opportunités d'ouverture et de découverte.



Numérique : une école connectée tournée vers l'avenir

À Meulan-en-Yvelines, la transition numérique est pleinement intégrée dans les pratiques pédagogiques. La Ville investit régulièrement dans des outils modernes pour accompagner les élèves dans la maîtrise du numérique, devenue une compétence essentielle dans la société actuelle.

Chaque classe élémentaire est équipée d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) qui permet aux enseignants de proposer des leçons plus dynamiques, interactives et visuellement stimulantes. Cet outil facilite l'apprentissage tout en développant de nouvelles formes de participation chez les élèves. Les écoles maternelles disposent elles aussi d'un TNI. Par ailleurs, des ateliers de robotique et des classes numériques avec tablettes sont régulièrement proposés. Ces activités permettent aux enfants de comprendre le fonctionnement des objets connectés qui les entourent.

L'objectif est clair : préparer les élèves aux usages numériques de demain, tout en les sensibilisant à une utilisation responsable et intelligente des technologies. Parce que bien maîtriser le numérique, c'est aussi mieux comprendre le monde et mieux y trouver sa place.

Quelques chiffres 2024...

- 24 000 € dédiés au financement des projets d'écoles
- 38 000 € pour les fournitures scolaires
- 14 000 € pour le transport scolaire de la piscine
- 970 880 € pour la restauration scolaire
- 4 500 € pour les sorties des semaines sportives et culturelles
- 11 000 € pour le séjour sport et jeunesse
- 2 500 € pour les cadeaux d'entrée en 6^{ème} aux CM2
- 510 327 € pour le périscolaire versés à l'Ifac

Sur le temps périscolaire

Le service périscolaire

À Meulan-en-Yvelines, l'attention portée aux enfants ne s'arrête pas à la fin de la journée d'école. Pour répondre aux besoins des familles et assurer une continuité éducative, la Ville met en place plusieurs dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque âge et à chaque situation.

Les études dirigées, financées par la Ville et encadrées majoritairement par des enseignants, offrent aux élèves un cadre calme et structuré pour faire leurs devoirs. Ces temps permettent non seulement de consolider les apprentissages, mais aussi de développer l'autonomie et la méthode de travail.

Parallèlement, un accueil périscolaire est proposé avant et après la classe, durant la pause méridienne, en plus de la restauration, ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires. Ce service, assuré par un délégataire, l'Ifac, propose aux enfants un encadrement de qualité autour d'activités variées : jeux, temps calmes ou activités ludo-éducatives. Il s'adapte aux rythmes de chacun et favorise l'épanouissement personnel dans un cadre bienveillant et sécurisé. Souple et modulable, cet accompagnement est pensé pour soutenir les familles au quotidien, tout en veillant au bien-être des enfants jusqu'à leur retour à la maison. Ce service d'accueil fonctionne également les mercredis et durant les congés scolaires tout au long de l'année, garantissant que chaque élève, quel que soit son contexte familial, puisse bénéficier des mêmes opportunités d'ouverture et de découverte.

Le service jeunesse

Parce que l'adolescence est une période charnière, riche en découvertes et en questionnements, la Ville de Meulan-en-Yvelines a fait le choix de proposer aux jeunes un espace qui leur est entièrement dédié.

Destiné aux 11-17 ans, le service jeunesse offre un accompagnement sur mesure au sein de l'Espace Jeunes. Ouvert du mardi au vendredi de 16h à 18h, ainsi que le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires, cet espace est pensé comme un lieu d'échange dans lequel chaque jeune peut prendre confiance, expérimenter, apprendre et s'engager pour mieux se construire.

Encadrés par une équipe d'animateurs attentifs et bienveillants, les jeunes ont accès à une grande variété d'activités sportives, culturelles, ludiques ou artistiques : tournois sportifs, ateliers créatifs, jeux de société, sorties culturelles, cuisine ... Il y en a pour tous les goûts ! Les collégiens, à l'étroit chez eux, peuvent y faire leurs devoirs. Mais l'Espace Jeunes, c'est aussi un lieu de projets. Et pour aller plus loin dans l'engagement citoyen, les adolescents peuvent rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Véritable laboratoire d'idées, le CMJ permet aux jeunes de proposer des projets, de porter leur voix, de dialoguer avec les élus et de s'investir concrètement dans la vie de leur commune.

En créant cet espace d'expression libre, la Ville souhaite donner aux jeunes les clés pour devenir des citoyens éclairés, autonomes et responsables, dans un esprit de respect, d'ouverture et de participation active à la vie collective.

L'Ecole Municipale des Sports et les semaines sportives

Au-delà du cadre scolaire, la Ville propose également une offre sportive complémentaire grâce à l'École Municipale des Sports, ouverte aux enfants de 5 à 11 ans chaque mercredi. L'objectif : leur permettre de découvrir différentes disciplines sportives (athlétisme, sports collectifs, jeux d'adresse...) dans un cadre structuré et bienveillant, sans esprit de compétition. Pour les plus grands, des semaines sportives sont organisées pendant les vacances scolaires. Destinées aux jeunes de 11 à 17 ans, elles mêlent sport, détente, cohésion et dépassement de soi, dans une ambiance dynamique et motivante. Ces activités sont l'occasion de développer la confiance en soi, l'endurance et le respect des autres tout en s'amusant. En s'engageant fortement pour le sport à l'école et en dehors, Meulan-en-Yvelines affirme sa volonté de faire bouger les jeunes... pour mieux les aider à grandir.



Remise en état des trottoirs boulevard Thiers et rue Gambetta

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a procédé récemment à une remise en état des trottoirs boulevard Thiers et rue Gambetta. Cette opération, réalisée par les agents du CTC, consistait principalement à reboucher les trous présents au niveau des places de stationnement à l'aide d'un **c o m b l e m e n t** en grave. Cette intervention visait à sécuriser les accès piétons et à éviter que les usagers ne soient confrontés à des flaques d'eau en sortant de leur véhicule.



La voirie rénovée à Paradis

Les travaux de rénovation de la voirie dans le secteur allée de l'Île-de-France / allée de la Claire Fontaine / allée Marchande / allée des Ibis / allée des Trèfles se sont achevés fin mai 2025. Ce chantier, piloté par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, a permis de moderniser les revêtements de chaussées et de trottoirs, tout en améliorant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les habitants du quartier peuvent désormais profiter d'une voirie plus confortable. Les espaces de stationnement situés allée Marchande appartiennent au syndic de copropriété et au bailleur 1001 Vies Habitat et n'ont donc pas pu être repris car la collectivité n'en est ni le propriétaire ni le gestionnaire.



Et les ronds-points ?

Les deux ronds-points de la route de Pontoise (situés en entrée de quartier du Paradis au croisement avec la rue de la Ferme et au croisement avec la rue Auguste Renoir), vont être intégralement réhabilités et réaménagés cette année. Les travaux ont été programmés autant que possible sur les mois d'été mais, compte tenu de leur ampleur, impacteront au-delà. Ils sont prévus du 19 mai au 30 septembre. Les bornes emballages et verres situées à proximité des ronds-points ont été définitivement supprimées. Un apport sur les autres bornes à proximité devra obligatoirement être effectué.

L'éclairage public poursuit sa transformation énergétique

Dans la continuité de sa démarche en faveur de la transition énergétique et de la sobriété, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise poursuit le remplacement progressif de son parc d'éclairage public dans les rues de Meulan-en-Yvelines. De nouveaux dispositifs à LED sont installés ou programmés dans différents quartiers de la commune, en remplacement des anciens équipements énergivores.



Les zones concernées sont : allée Montespan / rue Nicolas Leclerc / pont aux Perches / ruelle Saint Avoye / rue des Tanneries / côte d'Evécquemont / boulevard Thiers / allée de l'Île de France (2ème partie) / allée des Trèfles / Chemin vert.

Piscine et skatepark : visite guidée

Les travaux de réhabilitation de la piscine, portés par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, et de création d'un Skatepark par la Ville sur l'Île Belle vont bientôt démarrer.

Une visite sur site, ouverte à tous, est programmée le samedi 28 juin de 10h à 13h afin de constater les désordres recensés sur la piscine et de présenter les projets des deux nouveaux équipements.

Une zone bleue bientôt en place aux Annonciades

Un arrêté municipal a été pris pour installer une zone bleue dans le secteur des Annonciades, au niveau de l'EHPAD Châtelain Guillet. Cette mesure vise à favoriser la rotation des véhicules et à améliorer l'accès au stationnement pour les riverains, les visiteurs de la maison de retraite et les parents d'élèves du collège – lycée Mercier. Le marquage sera entrepris par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et une période de prévention sera observée pour sensibiliser les usagers sur ce changement de durée de stationnement.

Mise en accessibilité des arrêts de bus

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise entreprend une grande campagne de mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus sur son territoire. Il y en a 52 identifiés comme prioritaires dont 13 sur le territoire communal de Meulan-en-Yvelines. Les travaux seront réalisés sur le 2^{ème} semestre 2025.

Sécurisation de traversée avenue des Aulnes

Afin d'améliorer la sécurité de la traversée piétonne avenue des Aulnes, le passage piéton a été déplacé sur le ralentisseur.

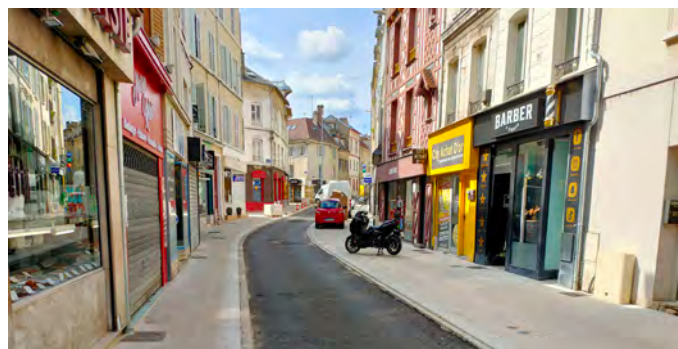
Quoi de neuf rue du Maréchal Foch ?

Depuis janvier et jusqu'en septembre 2025, la rue du Maréchal Foch est en pleine transformation. Ce chantier, qui vise à embellir l'espace public et revitaliser le commerce local, a été articulé en quatre phases. Les deux premières phases désormais achevées, zoom sur celles à venir :



Phase 3 : juin – juillet : place du Croissant et rue Clemenceau. La place du Croissant et la rue Clemenceau seront fermées. Des itinéraires de contournement seront mis en place.

Phase 4 : juillet – septembre : travaux sur le milieu de la rue. Accès fermé depuis la Mairie.



Travaux en cours ... mais sourires toujours au rendez-vous

Vos commerçants vous accueillent avec bonne humeur et restent plus que jamais mobilisés. En vous rendant chez eux, vous participez activement à faire vivre le centre-ville. Les accès piétons sont maintenus tout au long du chantier pour que vous puissiez continuer à fréquenter vos boutiques préférées !



Attention au stationnement

Important : il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs (récemment aménagés), en dehors des zones autorisées qui sont conçues pour assurer la sécurité des piétons (sur le trottoir nord). Tout véhicule garé en dehors des zones autorisées risque d'endommager le revêtement en pierre et expose son propriétaire à une verbalisation ou une vidéo verbalisation.

Campagne d'harmonisation des bacs

Dans le cadre de l'amélioration du tri des déchets, la Communauté Urbaine GPS&O poursuit l'harmonisation des couleurs des bacs pour les emballages et papiers conformément aux consignes nationales.

Comment ça se passe ?

La distribution s'effectuera en plusieurs phases. Les habitants concernés seront informés 48h à l'avance du jour prévu pour sortir leur bac actuel, l'ancien sera simultanément récupéré.

Pourquoi cette harmonisation ?

Adopter une couleur unique pour les bacs destinés aux emballages et papiers présente plusieurs avantages :

- Simplifier la compréhension des consignes de tri par les habitants,
- Améliorer le geste de tri et faciliter la collecte par les équipages dédiés.

Que faire si on ne reçoit pas son bac ou si l'ancien n'a pas été sorti à la date demandée ?

Il suffit de contacter le N° gratuit 0 800 10 04 63, du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

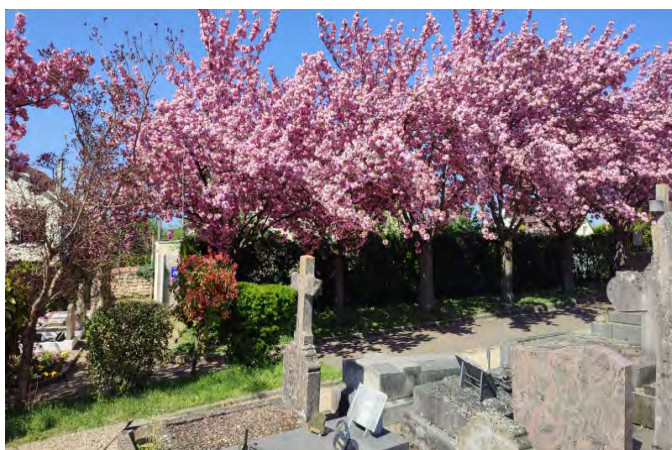
Pierre à Poisson : espace naturel préservé

Le projet de construction initialement envisagé chemin de la Pierre à Poisson, dans un secteur naturel boisé, a été abandonné. Plusieurs permis de construire avaient été déposés mais aucun chantier n'avait été lancé. Avec l'instauration du PLUI, cet espace ne permet plus de nouvelle construction. Ainsi, le dernier permis qui n'a pas été mis en œuvre est devenu caduque et tout nouveau dépôt donnera lieu à un refus.

Cimetière : un travail de longue haleine

Depuis 2014, la Ville mène un travail de reprise progressive des concessions abandonnées. Chaque année, 10 à 15 tombes sont concernées pour un budget de 20 000 € (50 000 € en 2025) mais près de 500 restent encore en attente, en raison d'un important retard accumulé au cours des années.

La plupart de ces concessions, envahies par la végétation et non entretenues, ne peuvent être nettoyées sans autorisation. Pour rappel : la Ville assure l'entretien des allées et des espaces communs. L'entretien des tombes, quant à lui, relève des familles concessionnaires.



Inondations : anticiper pour mieux gérer

En cas d'inondation, la Ville applique un plan d'action structuré en trois étapes clefs : prévention, gestion de crise et retour à la normale.

Avant l'inondation, la commune identifie les zones à risque, définit les procédures d'alerte et d'évacuation et organise les moyens de secours. L'entretien des berges, des réseaux d'eau et la diffusion de conseils préventifs complètent ce dispositif. Pendant l'inondation, un poste de commandement communal est activé pour coordonner les actions avec les autorités (préfecture, pompiers, police). La population est alertée, protégée et évacuée si nécessaire. La sécurité des équipements essentiels et la circulation des secours sont prioritaires.

Après l'inondation, la priorité est donnée à la sécurisation des lieux, au nettoyage et au rétablissement des services.

Que faire en cas d'inondation ?

En cas d'inondation, adopter les bons réflexes est essentiel pour assurer votre sécurité et celle de vos proches. Voici les étapes à suivre avant, pendant et après ce phénomène.

Une inondation peut être dangereuse mais avec une bonne préparation, limiter les risques et protéger sa famille est possible. Restez vigilant et suivez les consignes des autorités.

Avant l'inondation : se préparer

- Consultez le site Vigicrues (www.vigicrues.gouv.fr).
- Suivez les alertes météo et les consignes des autorités locales.
- Surélevez les meubles et les appareils électriques.
- Mettez à l'abri les documents importants (papiers d'identité, contrats, factures etc...).
- Préparez un kit d'urgence (eau, nourriture, lampe, radio à piles, vêtements de rechange).
- Bouchez les ouvertures basses (portes, soupiraux) avec des sacs de sable si possible.
- Identifiez un lieu sûr en hauteur.
- Prévoyez un moyen de transport et un itinéraire.

Pendant l'inondation : se protéger

Si vous êtes chez vous :

- Coupez l'électricité et le gaz pour éviter les risques d'électrocution ou d'explosion.
- Montez aux étages supérieurs.
- Ne descendez pas dans les sous-sols (risque de noyade).
- Ne sortez pas à pied ni en voiture sur une route inondée.
- Écoutez la radio ou consultez les réseaux des autorités.

Si vous devez évacuer :

- Suivez les consignes des secours.
- Emportez votre kit d'urgence.
- Ne traversez pas les zones inondées.

Après l'inondation : nettoyer et se protéger

- Attendez l'autorisation des autorités.
- Vérifiez la solidité du bâtiment.
- Évitez les risques.
- Ne rallumez pas l'électricité sans contrôle.
- Ne consommez pas l'eau du robinet sans confirmation de sa potabilité.
- Aérez et désinfectez votre maison pour éviter la moisissure.
- Contactez votre assurance dans les 5 jours avec prise de photos.



Collecte des encombrants : économie et écologie

Depuis le 1^{er} octobre 2024, et le 26 mars 2025 dans les grands ensembles, les encombrants ne sont plus collectés en porte-à-porte à Meulan.

Pourquoi ce changement ?

La loi NOTRe impose une harmonisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans les 10 ans suivant la création d'une intercommunalité. GPS&O, née en 2016, comptait 30 taux différents issus de 6 anciennes intercommunalités. Pour anticiper cette obligation, 4 niveaux de service ont été définis et votés en octobre 2023. Au printemps précédent, une consultation citoyenne a été organisée à Meulan et 76 % des habitants ont choisi l'option 1 incluant :

- Collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et recyclables,
- Verre en point d'apport volontaire (PAV),
- Mise à disposition ponctuelle de broyeurs et bennes pour déchets verts,
- Accès aux 12 déchèteries pour les encombrants.

Quel impact sur la fiscalité ?

La TEOM a baissé de 2 points pour les foyers meulanais.

Pourquoi déposer mes encombrants en déchèterie ?

En déchèterie, 85 % des déchets sont valorisés, contre seulement 15 % en collecte en porte-à-porte.

Des alternatives à la déchèterie ?

- Réemploi : pensez aux ressourceries locales (Emmaüs, APTI'PRIX, La Gerbe).
- Reprise en magasin : les enseignes doivent reprendre gratuitement vos anciens appareils (notamment les petits équipements < 25 cm, piles, batteries), même sans achat.
- Reprise à domicile : les enseignes ont obligation (éco participation) de reprendre vos anciens équipements lors d'une livraison.

Et pour les personnes âgées ou handicapées, isolées et non véhiculée ?

La Mairie peut proposer un accompagnement ponctuel dans des cas exceptionnels.

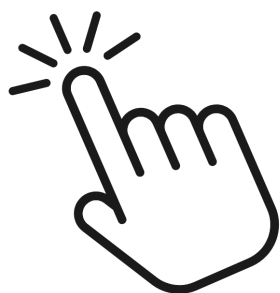
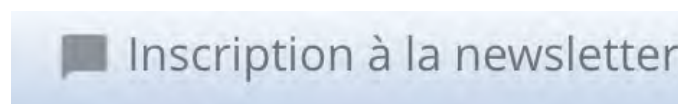
Infos déchets : 01 30 33 90 00 - Du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h

La newsletter de la Ville !

Pour ne rien manquer de l'actualité locale, inscrivez-vous à la newsletter du site Internet de la Ville. Travaux, actus, évènements, démarches..., chaque mois, recevez directement dans votre boîte mail les dernières informations et les sorties du moment !

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dès maintenant sur www.ville-meulan.fr et laissez-vous guider en cliquant sur le bouton inscription à la newsletter en haut à droite.



Opération Tranquillité Absence (OTA)

Partez l'esprit léger !

Vous vous absentez plusieurs jours de votre domicile ? La Ville vous propose de bénéficier gratuitement de l'OTA. Ce dispositif permet à la Police municipale, en lien avec la Police nationale, de surveiller votre habitation pendant votre absence.

Comment ça fonctionne ?

Après vous être inscrit auprès de la Police municipale, des patrouilles régulières seront organisées autour de votre domicile pour prévenir tout risque de cambriolage ou d'intrusion.

En 2024, 68 domiciles meulanais ont été surveillés sans qu'aucun incident ne soit constaté. Une preuve de l'efficacité et de la vigilance des forces de l'ordre.

CCAS

• Prochaine sortie intergénérationnelle : Cabourg le 3 juillet

Station balnéaire emblématique de la Côte Fleurie, Cabourg connu son plein essor à la « Belle Epoque » avec ses magnifiques villas en toile de fond. Destination favorite de Marcel Proust qui aimait séjourner au Grand Hôtel d'où il pouvait admirer la plage de sable fin surnommée la plage des romantiques.

Dates d'inscription auprès du CCAS : du 4 au 11 juin 2025.

• Plan canicule

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent représenter un danger pour les personnes les plus vulnérables. Afin d'anticiper ces risques, la commune active chaque année son plan canicule.

Ce dispositif permet de recenser les personnes fragiles (âgées, isolées ou en situation de handicap) afin de leur apporter une aide ciblée en cas de canicule.

Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne pouvant l'être, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour une inscription sur le registre communal.

Le permis de louer

Depuis plusieurs années, la Ville et la Communauté Urbaine GPS&O mènent des actions contre l'habitat insalubre et les pratiques abusives de certains marchands de sommeil, notamment en centre-ville. Pour renforcer cette démarche, le dispositif « Permis de louer » a été instauré.

Rappel : le permis de louer impose aux propriétaires de demander une autorisation préalable avant de mettre un logement en location.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la commune assure directement le suivi des infractions et le recouvrement des amendes liées au non-respect du permis de louer. Le montant des sanctions peut aller de 500€ à 5000€ et jusqu'à 15 000€ en cas de location malgré un refus par la collectivité.

En parallèle, si un immeuble ou un logement présente un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants ou du voisinage, le Préfet peut engager une procédure d'insalubrité, et selon l'urgence, certaines mesures peuvent être prises.



Le LAEP : un lieu pour parler, jouer et créer du lien

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) de la Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes depuis le 6 mai. Désormais, il accueillera les familles : le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 10h à 12h. Ouvert aux futurs parents, parents et à leurs enfants de la naissance jusqu'à 4 ans, ce lieu chaleureux est libre d'accès, anonyme et gratuit.

Pourquoi venir au LAEP ?

C'est un espace pensé pour favoriser le lien entre l'enfant et son parent mais aussi pour créer du lien entre familles, vous pourrez y trouver :

- des jeux et activités adaptés à tous,
- des professionnels de la petite enfance à l'écoute,
- des moments de socialisation en douceur pour l'enfant.

Prochaines ouvertures : 3 et 17 juin, 1^{er} juillet.

Le Bus Job Insertion revient à Meulan-en-Yvelines

Outil itinérant d'aide à l'emploi et à l'insertion sociale mis en place par le Conseil départemental des Yvelines, le bus Job Insertion & Social sillonne les Yvelines depuis 2021. Il propose un accompagnement gratuit et personnalisé aux salariés, demandeurs d'emploi, jeunes, adultes ou indépendants.

À bord : informations sur l'emploi, l'orientation et la formation, aide dans les démarches sociales et numériques, conseils pour la reconversion ou la recherche d'emploi, ainsi qu'appui au recrutement pour les entreprises locales. Prochaines escales à Meulan-en-Yvelines sur le parking de l'Aubette (place du marché), les mardis 17 juin et 15 juillet de 10h à 17h.

LE BUS JOB INSERTION & SOCIAL



**Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ?
Vous rencontrez une difficulté sociale ?
Retrouvons-nous dans l'une des villes desservies par le bus.**

+ d'infos sur yvelines.fr/bus-insertion/
et au 01 30 836 836



Lingettes : un danger pour nos canalisations

Contrairement aux idées reçues, les lingettes, même dites « biodégradables » ne se désagrègent pas dans l'eau comme le papier toilette. Jetées dans les WC, elles provoquent des bouchons dans les canalisations, tant chez les particuliers que dans les réseaux publics d'assainissement.

Résultat : interventions de plombiers, risque de dégâts des eaux, pannes sur les stations d'épuration, débordements d'eaux usées... Les conséquences sont coûteuses et impactent l'environnement.

Les lingettes représentent aujourd'hui la majorité des déchets solides bloquant les installations d'assainissement. Elles sont difficiles à traiter car souillées de matières organiques, ce qui complique et alourdit leur gestion.

Un geste simple pour éviter les dégâts : ne jamais jeter de lingettes dans les toilettes, même si l'emballage l'autorise.

Copropriété en sommeil : comment la remettre en route ?

Votre immeuble est en copropriété mais sans syndic, sans réunion, avec des travaux en attente et une communication inexistante entre voisins ? Il est encore temps de remettre tout en ordre ! Une gestion collective et conforme à la loi permet de redonner de la valeur à votre bien, de prévenir les litiges et d'assurer la sécurité de tous.

Trois piliers structurent une copropriété : un règlement clair, une assemblée générale annuelle et un compte bancaire dédié.

Sans eux, la gestion devient rapidement problématique. Pour relancer la machine, il est possible de convoquer une AG, même sans syndic en place.

Objectif : désigner un nouveau syndic, professionnel ou bénévole.

En parallèle, n'oubliez pas que vos documents fondateurs peuvent être retrouvés auprès d'un notaire ou du service de publicité foncière. Vous êtes situé(e) dans le périmètre d'Action Cœur de



Ville et avez besoin d'un coup de pouce ? Grâce à l'OPAH-RU portée par la Ville de Meulan-en-Yvelines, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit, d'un diagnostic de votre logement, et même d'aides financières pour vos travaux.

Permanence chaque 2^{ème} jeudi du mois à la Mairie, de 14h à 17h. Infos et rdv au 06 20 47 94 89 ou par mail opahmeulan@solihha.fr



Rodéos urbains : un fléau

Le rodéo urbain, ce n'est pas un sport ni un jeu : c'est une infraction grave au Code de la route. Il s'agit de comportements dangereux et répétés qui mettent en danger la sécurité des autres et troublent la tranquillité des habitants.

Depuis 2018, la loi reconnaît le rodéo urbain comme une infraction pénale spécifique. Cela signifie que ces actes sont punis par la justice. Pour qu'un rodéo soit reconnu comme tel, trois éléments doivent être réunis :

- Un comportement dangereux : comme rouler à grande vitesse, faire des figures ou des dérapages sur la voie publique.
- Des actes répétés : un seul écart ne suffit pas, il faut que ce soit régulier.
- Un trouble à la tranquillité ou à l'ordre public : cela peut être du bruit, de la peur ou un sentiment d'insécurité pour les riverains.

Et ce n'est pas réservé aux motos ! Les rodéos peuvent aussi être faits en quad, en scooters, en mini-moto, en voiture, ou tout autre véhicule motorisé.

Pourquoi est-ce difficile de lutter contre les rodéos ?

Les forces de l'ordre sont confrontées à plusieurs obstacles :

- Prouver l'infraction : il faut réunir des preuves solides (vidéos, témoignages, etc.) pour que les auteurs soient poursuivis.
- Intervenir sans danger : les courses-poursuites en ville sont interdites (sauf en cas de crime grave) pour éviter les accidents. Cela complique l'interpellation des auteurs en flagrant délit.

Le signalement via le tchat

Pour lutter contre ces rodéos, la Police nationale a mis en place un nouveau dispositif. C'est une démarche gratuite et anonyme qui permet de prévenir la police rapidement ou d'orienter l'action de ses services si vous constatez ce délit. Si vous êtes témoin de rodéos, il vous est possible d'effectuer un signalement via le tchat, situé en bas à droite de l'écran « J'échange avec un policier ou un gendarme ». La prise en charge sera effectuée par un policier et cela en moins de deux minutes.

Dans ce cadre, vous pourrez informer les autorités sur un rodéo en cours ou communiquer toutes informations utiles (horaires, description des engins, lieux de dépôt, description des auteurs, etc.) relatives à des rodéos récurrents même s'ils ne se produisent pas au moment du tchat. Vos informations permettront à la police nationale d'intervenir pour mettre fin au délit, d'apporter des preuves utiles aux enquêtes en cours et également d'organiser des opérations de prévention.

Les peines encourues pour les auteurs

Depuis 2018, un texte de loi sanctionne spécifiquement les rodéos. Les auteurs de ce type de délit peuvent recevoir une peine d'un an d'emprisonnement, de 15 000 euros d'amende, ainsi que la perte de six points sur le permis de conduire. Toutefois, dans certains cas, le permis peut être suspendu pour une durée pouvant atteindre trois ans, voire être définitivement annulé.

Le code de la route prévoit également la confiscation du véhicule avec lequel le rodéo a été effectué. Enfin, des circonstances aggravantes peuvent augmenter les peines encourues.

En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112. En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.

www.masecurite.interieur.gouv.fr



La meilleure baguette tradition de France est à Meulan-en-Yvelines !

Jeudi 8 mai 2025 a eu lieu sur le parvis de Notre-Dame de Paris la finale du concours national de la meilleure baguette de tradition.

À l'issue des délibérations, trois finalistes ont été distingués. Le grand gagnant est un artisan boulanger originaire d'Île-de-France. Mieux que ça, il est à Meulan-en-Yvelines !

Ce boulanger, Zouhair Byadi, de la boulangerie-pâtisserie Ferry, s'est vu attribuer la première place et remporte ainsi le premier prix du concours national 2025 récompensant la meilleure baguette de tradition française. Il était déjà arrivé premier au concours de la meilleure baguette de tradition française d'Île-de-France - Grande Couronne, le 3 mai dernier.

Un grand bravo !



Lions Club Meulan-Les Mureaux

Le Lions Club renouvelle pour la troisième année consécutive sa Guinguette, organisée dans le parc de la mairie de Mézy-sur-Seine. L'événement aura lieu le vendredi 28 juin à partir de 19h, au profit de l'École des chiens guides de Paris pour aveugles et malvoyants.

Au programme : tubes des années 80 à nos jours portés par l'Orchestre Kyrock'o puis la soirée se poursuivra avec un DJ. Côté restauration, plusieurs foodtrucks seront présents et une buvette tenue par les membres du Lions Club proposera boissons et desserts.

AMMH

Les championnats de France bateaux courts se sont déroulés le week-end du vendredi 11 au dimanche 13 avril sur le Lac de l'Uby à Cazaubon, avec au bout de belles performances.

Dans la catégorie Skiff J18 Femme : Lou PHILIPPE devient championne de France.

Deux sans barreur J18 Femme: Maëlys CARRÉ et Cassandra PIVIDORI deviennent vice-championnes de France.

Dans une autre catégorie, les championnats de France d'aviron de mer se sont déroulés du 8 au 11 mai sur le Lac du Bourget à Aix-Les-Bains. Un championnat qui a vu le sacre de Gustave PHILIPPE, nouveau champion de France en solo sénior homme.

Les Echos de Meulan

Bonne nouvelle pour l'association : elle vient d'obtenir la reconnaissance officielle d'organisme d'intérêt général éligible au régime du mécénat. Concrètement, cela signifie que les dons effectués en soutien au journal ouvrent désormais droit à une réduction d'impôt.

Ainsi, les donateurs imposables pourront bénéficier d'une déduction fiscale équivalente à 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable.

CLC

Pré-inscriptions ouvertes au CLC : réservez dès à présent le créneau horaire de votre cours de musique pour la rentrée de septembre.

Permanence téléphonique en juillet et août : 06 08 87 76 58

Concert de l'Orchestre et de l'ensemble de Musique de Chambre du CLC à l'église de Meulan le mardi 10 juin à 19h30.

Entrée libre.

RESTAURANT BALLI
★ **BALLI** ★
SPECIALITES TURQUES
SUR PLACE - A EMPORTER - EN LIVRAISON

01 34 92 07 48
3 RUE ALBERT JOZON - 78250 MEULAN

OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H / 23H30

Commandez en ligne

QR codes for Uber Eats and Restaurant Balli

HALAL

Record de France d'Aviron indoor pour l'AMMH

16 février



Chœur Gospel à la Bergerie

8 mars



Les P'tits concerts

8 mars



Animation à l'Espace Jeunes – Partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit

14 mars



Concert des professeurs du CLC

21 mars



Carnet

Ils sont nés

Nolan BONNEAU DE-MAY
Alba JAABOUKA
Arthur LASPOUSSAS
NATER
Yayr DADDY WILLIAM'S

Ils nous ont quittés

François MAILLE
Dominique COUVEZ

Ils se sont mariés

SORIN Kimberley et
SETTAL Zakaria
DE SOUSA LOBO Séve-
rine et TAIEB Kamal

Plantation d'arbres avec les écoles, avec le CME et le CMJ

21 mars



RPE : Semaine Nationale de la Petite Enfance

15 - 22 mars



Répétition de l'orchestre philharmonique francilien

23 mars



CCAS : Goûter du printemps

25 mars



Démonstration de saut à la perche, nouvelle activité, et handisport lors de la fête du club d'athlétisme

5 avril



Jouons à Berson spécial 0-5 ans

5 avril



Jazz à la cave

5 avril



Sortie jeunesse au match PSG – Angers

5 avril



CCAS : musée de la Nacre et musée des sapeurs-pompiers

10 avril



Semaine sportive et culturelle

12 - 28 avril



Vacances de l'Espace jeunes

12 - 28 avril



Animations de Pâques : chasse aux œufs et soirée ados DJ



Pot de remerciement à la bibliothèque avec les photographes de l'association Clic Triel



CCAS : Séjour chez les Ch'tis



Tous en forme au Paradis



Conseil municipal

Question orale de la séance du 30 avril 2025 ::

Groupe Retrouver Meulan : « Nous souhaiterions avoir des détails sur l'agencement de SOS Villages d'enfants à Meulan »

Madame le Maire rappelle que c'est un projet financé par le Conseil départemental des Yvelines qui confie à l'association SOS Villages d'enfants l'accueil des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dans un cadre de vie familial et sécurisé en maintenant les fratries ensemble, ce qui n'est pas le cas en famille ou foyer d'accueil. Elle invite les élus à consulter le site de l'association pour en comprendre le fonctionnement innovant. Elle indique que le village sera situé boulevard Thiers sur un terrain acquis par le Département où devait

prendre place un projet immobilier. Elle précise qu'il se composera de 7 maisons, chacune avec un étage, un jardin privatif et 2 places de stationnement, permettant d'accueillir 35 enfants, d'un logement pour l'accueil d'urgence permettant d'accueillir 5 enfants, d'une maison commune avec tous les bureaux et espaces liés aux activités (des professionnels étant présents sur site au quotidien), 18 parkings et un grand parc en bord de Seine. Elle informe que le projet a été présenté aux riverains en Mairie par les services départementaux le 3 avril dernier et que l'investissement est intégralement porté par le Département (8,5 millions d'euros), les travaux devant débuter en 2027 pour une ouverture en 2029.



Prochain Conseil municipal
mercredi 25 juin à 20h30
Salle du Conseil municipal
Mairie

**Prochain Conseil
communautaire**
jeudi 26 juin à 18h
Théâtre de La Nacelle
Aubergenville

**Prochaine permanence
du Maire et des Adjoints**
samedi 28 juin de 10h à 12h
à l'Espace Paradis

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite – majorité – 22 élus)

Récemment, une consultation en ligne a été organisée sur le devenir de la coulée verte et une autre sur l'aménagement du futur skatepark ; elles ont toutes les deux permis de construire les projets au plus près des besoins des usagers. De la même manière, seront installées cette année dans le square des Bois deux nouvelles structures suggérées par le Conseil Municipal des Jeunes. C'est dans cet objectif de concertation que les habitants avaient été interrogés au printemps 2023 sur les modifications de collecte des déchets prévues pour octobre 2024 et le résultat était sans appel : 76% des Meulanais avaient voté pour le service tel qu'il est proposé aujourd'hui.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche – minorité – 5 élus)

En 2023, Meulan se plaçait dans les 20% des communes les moins bien dotées en médecins généralistes. Dans les années à venir, une grande partie de ces praticiens cesseront leurs activités. Après avoir misée sans succès sur les cabines de télémedecine et faute d'avoir postulée à un financement de maisons médicales par le département, notre ville sera dans une situation préoccupante en termes de santé.

Si l'arrivée de jeunes diplômés apportera une amélioration, beaucoup préféreront intégrer des maisons médicales leur permettant des conditions de travail plus favorables. Sans une structure d'accueil à leurs proposer, Meulan pourrait rater cette opportunité.

Retrouver Meulan

(RN – minorité – 2 élus)

Nous voyons s'ériger en Île-de-France des projets tels que la NPL ou encore l'extension des ZFE.

Dans les deux cas on dit NON !

Le premier a un coût approximatif de 11 milliards d'euros, ne nous apporte rien et on défavorise une fois de plus nos agriculteurs. Le deuxième relève de l'écologie punitive et constitue une atteinte supplémentaire au pouvoir d'achat.

Régulièrement inondés depuis 2016, les riverains de l'Aubette et de la Montcient verront-ils un jour la fin de leur cauchemar ?

Le printemps, saison des fleurs sauf à Meulan !

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été !



Pas de stress, il y a point S !

- RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
- DIAGNOSTIC (VALISE)
- PNEUMATIQUES
- GÉOMÉTRIE
- FREINS
- AMORTISSEURS
- VIDANGE
- RÉVISIONS GARANTIES CONSTRUCTEURS



MEULAN

41 bis avenue Gambetta à Meulan - 01 34 74 50 54 - meulan-centre-auto@points.fr

MDH PROMOTION,
réalise une résidence à Meulan-en-Yvelines

APPARTEMENTS du 2 au 5 pièces⁽¹⁾



4 à 14 av. des Aulnes

27 APPARTEMENTS
éligibles BRS



18 APPARTEMENTS
en accession classique



LIVRAISON FIN 2025

Votre 2 pièces
à partir de
131 000 €⁽²⁾
(lot C107 de 38,43 m² avec terrasse)



Membre Fondateur
Les Promoteurs
du Grand Paris



RENSEIGNEMENTS
& VENTE

01 86 95 26 36
mdh-promotion.com

* Dispositif soumis à conditions de ressources. (1) Dans la limite des stocks disponibles (2) Prix du lot en BRS - soumis à conditions de ressources - disponible à la vente lors de la parution de cette annonce. Détail complet des conditions du dispositif BRS disponibles auprès de notre conseiller. INFINIMENT PLUS - Avril 2025.



Fête de la musique
21 juin
19h - Place Ducrocq



Fête nationale
13 juillet
19h30 - Ile du Fort
23h - Quai du Bailliage



Yvelines Ciné
26 août
A la tombée de la nuit
Ferme du Paradis
(film : *Kingsman*,
Services Secrets)



**Les 30 ans du
Festival des
Fromages !**
11 et 12 octobre

Horaires d'été Mairie

Du 7 juillet au 30 août

Lundi, mercredi et vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée au public mardi, jeudi et
samedi.

Permanences

OPAH-RU

sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h45
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
• lundi 9h-12h et 13h30 - 17h30
Espace Paradis
• mercredi 13h30-17h30
Mairie
01 30 90 41 41

PIMM'S - accompagnement numérique aux démarches administratives

lundi 14h -17h
Espace paradis - 01 75 83 80 42
yvelines@pimssmédiation.fr

Information juridique

sans rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h -17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous
reçoivent en Mairie tous les jours
sur rendez-vous (cabinetdumaire@
ville-meulan.fr)
et sans rendez-vous à l'Espace
Paradis de 10h à 12h un samedi
par mois.
Prochaine date : 28 juin.